
Procès-verbal de la 5^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue le
mardi 17 juin 2025, à 16 h 30, au local 3012

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Karianne Bolduc
Marie-Josée Dorval
Mélicia Rousseau

Sont absents : Natalie Chouinard

MM. Gino Albert
Éric Archambault
Éric Bérubé
Francis Laforest (invité)
Rodrigue Leclerc
Benoit Ouellet

James Bolduc
Guillaume Giangola
Jérôme Lambert
Dominic St-Pierre

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, nous constatons que nous avons quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Éric Archambault et appuyée par M. Rodrigue Leclerc.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Puisque le procès-verbal de la séance du 6 mai dernier a été acheminé à tous avant la rencontre, nous n'en ferons pas la lecture.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2025 tel que déposé est proposée par M. Éric Archambault et appuyée par M. Rodrigue Leclerc.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

En suivi au point 9.a. « Sollicitation pour le Gala méritas », nous confirmons qu'un montant total de 19 440 \$ a été remis en bourses aux élèves méritants lors de la soirée. Au niveau du point 6 « Plan de lutte contre l'intimidation », nous devons remettre le point à l'ordre du jour de la présente séance, mais ce dernier sera reporté à l'automne puisque nous devons finalement retravailler le document dans son intégralité.

5. Rapport annuel 2024-2025

Puisque le rapport annuel a été acheminé à tous avant la rencontre, nous n'en ferons pas la lecture complète. M. Benoit Ouellet nous fait toutefois un résumé des différentes sections. À la section « 2.2 Activités réalisées et décisions prises », nous retrouvons tous les sujets abordés en cours d'année. Il s'agit d'un gabarit universel, donc certains éléments ne s'appliquent pas à nos rencontres. À la section « 2.3 Résultats obtenus », nous abordons principalement les activités d'exploration réalisées tout au long de l'année, le recrutement international, la phase 2 de l'offensive en construction, le projet *Mise à niveau en math* ainsi que le projet *Culture et parlure québécoise*. En terminant, nous présentons, en annexe, un bilan du projet *Mise à niveau en math* ainsi que du projet *Culture et parlure québécoise* de même que 2 graphiques représentant respectivement le taux d'abandons et le taux de diplomation.

L'adoption du rapport annuel 2024-2025 est proposée par Mme Mélissa Rousseau et appuyée par Mme Marie-Josée Dorval.

**Il est à noter que, dans la version finale, le titre de Mme Marie-Josée Dorval sera corrigé afin que l'on puisse lire « Représentante externe (SADC de la MRC de RDL).*

6. Budget 2025-2026

M. Benoit Ouellet nous informe que le document soumis représente une version préliminaire du budget puisqu'au moment de l'envoi, les paramètres budgétaires ministériels pour 2025-2026 n'étaient pas encore connus. Une version réelle sera présentée à la rencontre de septembre. Des suivis réguliers de ce dossier seront faits en cours d'année puisque le budget sera révisé en novembre, en février et en mai. Nous présentons un budget équilibré de 12 154 690 \$, mais nous pouvons nous attendre à une année financièrement difficile à la suite des plus récentes annonces du gouvernement (compressions budgétaires importantes dans le secteur de l'éducation). On s'attend toutefois à une autre très bonne année pour notre Service aux entreprises.

L'adoption du budget préliminaire 2025-2026 est proposée par Mme Mélanie Binette et appuyée par Mme Mélissa Rousseau.

7. Règles de fonctionnement 2025-2026

Puisque les règles de fonctionnement n'ont connu aucune modification dans les dernières années, nous n'en ferons pas la lecture complète. Les changements apportés ont été surlignés en jaune dans la version qui a été envoyé à tous avant la rencontre.

À la suite d'une problématique vécue avec un élève cette année, nous avons dû modifier le règlement du 10% d'absences non motivées. En effet, le règlement actuel constituait en quelque

sorte une double sanction. Une consultation avec le CCÉ a donc été faite et 3 scénarios ont été proposés aux enseignants. Un vote a été réalisé et il a été retenu que les suspensions seront maintenant considérées comme des absences motivées pour éviter de nuire davantage au dossier académique de l'élève. Nous avons également précisé au point 14 que les élèves se doivent d'être présents en cours et en stage, sauf en cas d'absence motivée afin d'éviter que le règlement du 10% soit mal interprété.

L'adoption des règles de fonctionnement 2025-2026 est proposée par M. Gino Albert et appuyée par Mme Marie-Josée Dorval.

8. Dons

a) Dons reçus

Aucun nouveau don.

9. Autres points

a) Remerciements

M. Benoit Ouellet tient à remercier tous les membres pour leur belle participation tout au long de l'année. Nous vous ferons parvenir dans les prochains jours un courriel afin de connaître vos intentions pour l'an prochain.

10. Période de questions du public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

11. Date de la prochaine rencontre

Nous vous ferons parvenir une proposition de calendrier pour l'année 2025-2026 au retour des vacances estivales.

12. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, M. Benoit Ouellet prononce la levée de la séance à 17 h.

La levée de la séance est proposée par Mme Marie-Josée Dorval et appuyée par M. Éric Bérubé.

Adopté à l'unanimité

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

BO/kb